

Débat d'ajournement

son but qui est d'assurer du crédit aux entreprises qui risqueraient autrement de ne pas y avoir accès.

Vous vous rappelez sans doute que nous avons établi le programme de financement des petites entreprises dans le dernier budget comme moyen rapide de réduire le coût de refinancement des entreprises en difficultés financières.

La concurrence additionnelle qui découlera vraisemblablement de la refonte récente de notre système de réglementation des services financiers devrait permettre aux petites entreprises d'avoir un meilleur accès au crédit. Les entreprises qui ne peuvent pas obtenir le crédit classique pourront demander à la Banque fédérale de développement des prêts à terme, du financement par actions et du capital de risque, de même que de nouvelles idées pour mieux gérer leurs affaires.

Les fonds des travailleurs sont aussi en train de devenir une importante source de financement par actions dans les provinces où la loi le permet.

Enfin, nous allons continuer à nous préoccuper de l'accès des petites entreprises au crédit afin de nous assurer que ce secteur essentiel de notre économie ait les ressources nécessaires pour réaliser pleinement son potentiel en ce début de relance économique.

LA DÉFENSE NATIONALE

M. George S. Rideout (Moncton): Récemment, le gouvernement a décidé de fermer un dépôt d'approvisionnement et une base dans la ville de Moncton. Il en résulte que 250 civils vont perdre leur emploi. C'était une base qui avait été promise à la collectivité, à qui on avait laissé espérer de nouvelles installations et, en fait, trois ministres de la Défense nationale s'étaient engagés à dépenser cent millions de dollars.

Le gouvernement vient maintenant de manquer à sa promesse. Ce qui est intéressant de remarquer, c'est qu'il a manqué à sa promesse un mois avant qu'un groupe de travail ne présente un rapport sur la manière dont nous devrions exactement rationaliser les installations militaires et sur les mesures que nous allons prendre à propos de la fermeture des bases. Je me demande donc pourquoi le ministre a décidé d'annoncer la fermeture de cette base un mois avant la présentation de ce rapport indépendant.

Il existe deux ou trois raisons à cela, je pense. La raison évidente, lorsqu'on lit ce rapport, est qu'il ne parlait pas de la fermeture de la base de Moncton. Donc, manifestement, le groupe d'étude indépendant ne savait même pas que le gouvernement avait l'intention de fermer la base.

Je ne peux qu'en conclure que cela a été une décision purement politique prise à la toute dernière minute par un ministère et un ministre très politisés.

Deuxièmement, si on regarde les recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail, on ne peut qu'en conclure que le ministre ne voulait pas être tenu de suivre ces recommandations et de prendre les mesures nécessaires.

Car le rapport recommande deux ou trois choses qui méritent notre attention. Tout d'abord, on y propose la création d'un organisme indépendant. Je cite un extrait du rapport: «Nous estimons que, pour traduire les propositions ministérielles en décisions gouvernementales, il faut établir un processus qui permettra aux députés, aux collectivités concernées et à la population de poser des questions et d'évaluer les arguments du MDN. Ensuite, ce processus devra donner le temps aux organismes fédéraux et provinciaux des collectivités touchées de prendre des mesures pour atténuer les conséquences de la fermeture de bases. Enfin, ce processus devra limiter les considérations sectaires à l'occasion des fermetures.» De toute évidence, c'est ce dernier aspect que le ministre veut ignorer.

En outre, on recommande que le gouvernement fédéral assume une responsabilité dans ce dossier. Je cite encore une fois un extrait du rapport: «Nous estimons naturel que le gouvernement fédéral assume une responsabilité pour atténuer les effets de la fermeture de bases militaires et qu'Employ et Immigration Canada est le ministère tout indiqué pour élaborer une politique fédérale en ce sens.» Que Dieu nous vienne en aide, à Moncton, si ce ministère devait être chargé d'établir ce processus. En effet, le ministre a déjà dit qu'il ne ferait rien pour la ville de Moncton, car elle s'en tirait très bien. Il ne se soucie guère des familles des 250 personnes qui vont perdre leur emploi, leur dignité et tous les avantages associés à un emploi rémunéré. Le problème fondamental dans tout cela, c'est que le ministre et ses collaborateurs ont transformé le ministère de la Défense nationale en une assiette au beurre politique. J'ai demandé au ministre d'expliquer pourquoi il revient sur sa promesse et sur celle de deux ministres précédents, pourquoi il ferme cette base militaire et réduit ces travailleurs au chômage, alors qu'il dépensera le montant économisé dans une autre collectivité, au mépris d'avis manifestement judicieux, si nous analysons tous les rapports et tous les renseignements qui veulent que la base de Moncton demeure ouverte, puisqu'elle constitue une base d'approvisionnement fondamental pour tout le secteur militaire dans le Canada atlantique. Le ministre a décidé de